

Restauration en haute voltige

Delphine Laureau

Numéro 124, printemps 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62541ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laureau, D. (2010). Restauration en haute voltige. *Continuité*, (124), 12–13.



RESTAURATION EN HAUTE VOLTIGE



Restaurer une frise à cinq mètres du sol tient de la haute voltige. Le Centre de conservation du Québec a su relever le défi en participant à redonner son lustre initial à un salon de l'Assemblée nationale.

par Delphine Laureau

Un décor architectural en plâtre d'inspiration Renaissance ceinture toute la partie haute du salon qui sert d'antichambre à la galerie du Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec. Appartenant au bâtiment d'origine de 1886, cette pièce de passage pour les personnes qui accèdent à la chambre parlementaire a été transformée au cours des dernières décennies. Mais grâce à divers

travaux de restauration et de rénovation, elle a aujourd'hui retrouvé son apparence première. Dans le cadre du programme de rénovation des espaces administratifs de l'Assemblée nationale, le Centre de conservation du Québec (CCQ) a été mandaté pour fournir des conseils et restaurer deux segments du bas-relief décoratif en plâtre qui orne cette pièce. Cette longue frise est composée d'un large motif décoratif qui se répète : deux guirlandes à éléments

Des travaux haut perchés ont été nécessaires pour restaurer et repeindre la frise en plâtre.

Photo : Jean-François Cossette, architecte, Assemblée nationale

floraux tenues par des angelots à la nudité voilée qui tournent la tête vers la gauche et semblent enjamber une plus courte volute. Un long ruban maintient les branches entre elles et un oiseau est représenté au centre du motif. La mouluration de bois en dessous de la frise est ornementée.

Aucune donnée historique ou technique concernant la datation ou l'installation de cette frise n'est connue. Historiquement, au Québec, l'apparition du plâtre ornemental date du début du XIX^e siècle. Il s'agit alors majoritairement de motifs sculptés sur les corniches, les rosaces ou les moulures, qui se raffinent progressivement sous l'influence successive de plusieurs styles architecturaux en vogue aux États-Unis et en Europe. L'art des plâtriers est alors à son apogée. Dès le début des années 1900, la sobriété succède à l'exubérance des décors. Les analyses et les examens sous microscope réalisés en laboratoire ont révélé que le mortier utilisé pour le moulage du décor du salon est particulier. Il est constitué de plâtre additionné de charges : talc et ciment ou chaux hydraulique. Ce mélange encore frais a été coulé dans un moule. Un fin tissu de coton avec une armure-toile a ensuite été placé sur le mélange, qui est devenu le revers du décor. Il a été fixé au mur avec une mince couche de plâtre. Les éléments moulés ont été assemblés à frais. Nécessitant précision et rapidité d'exécution,



Un angelot provenant du bas-relief d'origine et sa copie.

Photo : Jacques Beardsell, CCQ

la technique de reproduction a été répétée plusieurs fois. La surface a été scellée par un apprêt pénétrant puis par un lavis blanc. Avec le temps, la couleur a été rafraîchie à deux reprises, en crème puis en blanc.

Au cours des dernières décennies, ces décorations ont été modifiées. Le motif a été scié pour permettre la pose du châssis et de la fenêtre, et le perçage d'une porte cintrée a sacrifié un segment de frise de 80 cm. Une des guirlandes de fleurs a été grossièrement refaite et modelée en plâtre. À cause de ces modifications structurelles, le plâtre s'est fissuré et les couches de peinture se sont craquelées en de nombreux endroits. Au moment de l'intervention, le moulage était devenu instable, la toile au revers n'adhérait plus que partiellement au mur. Les couches de peinture atténuaient le relief des surfaces et camouflaient le détail du modelé des figures.



**UN TRAVAIL
HAUT PERCHÉ**

Les divers travaux de réfection de la salle, réalisés en juillet 2009, comprenaient l'élimination de la porte cintrée, condamnée depuis longtemps, et de l'arc de la fenêtre. Il fallait donc compléter ou refaire

les parties manquantes de la frise. On a décidé de retirer la portion au-dessus de la porte, puis de la reconstituer sur une longueur de 2,5 m, en prélevant un moule à partir d'une section adjacente intacte, incluant la corniche. Les éléments manquants de l'embrasure de la fenêtre ont été recomposés avec la même technique.

Les principales difficultés de cette restauration étaient liées au travail *in situ* : hauteur d'accès de cinq mètres, minceur du bas-relief et longueur considérable pour le décor à reproduire au-dessus de la porte. Il fallait également tenir compte du calendrier très chargé d'utilisation du salon.

Le moule destiné à fabriquer les répliques a été réalisé sur place, en élastomère polyuréthane. Grâce à ce matériau flexible, on a pu mouler à la verticale et réutiliser le moule. Par souci de conserver le même matériau et la finesse du profil du bas-relief, un plâtre léger, résistant et à prise rapide a été choisi pour le tirage des épreuves en atelier. Celles-ci

ont été renforcées au revers à l'aide de tissés de fibre de verre.

Une fois les anciens segments de frise retirés et la surface des murs préparée, les nouveaux motifs reproduits ont été montés jusqu'en haut de l'échafaudage, puis assemblés aux murs à l'aide de ciment-colle de haute performance. Finalement, trois panneaux (reliefs et moulures) ont été installés au-dessus de l'ancienne porte. Un segment prolonge le motif au-dessus de la fenêtre. Les jonctions ont été bouchées et certains motifs ont été prolongés par modelage sur place. Un peintre en bâtiment a repeint l'ensemble des ornements.

Grâce à cette restauration, ainsi qu'à la modification de l'aménagement intérieur et à l'uniformisation des couleurs des gypseries, le salon a retrouvé un cachet authentique et chaleureux.

Delphine Laureau est restauratrice de sculptures au Centre de conservation du Québec.



Grâce aux travaux de restauration, le motif n'est plus masqué par l'embrasure de la fenêtre.

Photo : Delphine Laureau

CHERCHEZ L'ERREUR



Photo : Delphine Laureau

Étrangement, la frise au-dessus de la porte condamnée comptait des irrégularités dans la séquence décorative : l'espacement entre les deux angelots y était beaucoup plus important qu'ailleurs. Pour combler l'espace, on a recréé la séquence en continuant par un ange, puis un oiseau et enfin un ange. Il y a donc deux anges qui se suivent, séparés par une guirlande. C'est la seule caractéristique qui permet de distinguer l'ensemble recréé du reste du décor.

Des conférences.
de courts ou plus longs voyages,
ici et ailleurs...

Un peu de nature, d'histoire,
beaucoup d'art et de musique!

La brochure de la saison 2010 est maintenant disponible!

www.lesbeauxdetours.com (514) 352-3621 En collaboration avec Club Voyages Rosemont